



RENFORCER LES CAPACITES DU MINISTERE DU TRAVAIL AFIN D'ASSURER LE RESPECT DE LEGISLATION DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE TEXTILE HAITIENNE

UNE VOIX

La législation Hope II et le projet

En 2006, le Congrès américain a promulgué la loi HOPE élargissant les traitements préférentiels pour les vêtements haïtiens. En 2008, ces traitements ont été encore élargis par la législation HOPE II ; la nouvelle législation instaurait également de nouvelles normes et de nouveaux programmes pour renforcer et surveiller les conditions de travail dans le secteur du vêtement. En 2010, la loi HELP a été promulguée afin d'élargir plus encore ces traitements préférentiels.

Afin d'être en conformité avec la loi HOPE/HOPE II et HELP, Haïti a dû travailler avec le BIT pour développer un programme d'assistance technique financé par USDOL pour (i) évaluer et promouvoir la conformité aux normes fondamentales du travail et à la législation nationale du travail dans les usines éligibles aux tarifs préférentiels dans le cadre de HOPE I et (ii) apporter un support au gouvernement haïtien afin de renforcer leur capacité dans le processus d'inspection et de contrôle des usines. Le projet décrit ici vise à la réalisation de la deuxième composante (ii) de ce programme. La première composante est réalisée par le programme Better Work Haïti.

*Dimanche Innocent est inspecteur du travail au Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) haïtien et membre de la « Task Force » du projet de l'OIT. Il a bénéficié de formations afin de renforcer ses capacités à conduire des inspections dans le cadre du respect des principes et droits fondamentaux et de la Santé Sécurité au Travail. Aujourd'hui M. Innocent peut affirmer que « **Le service d'inspection du MAST réalisera des visites d'inspection en bonne et due forme grâce à la mise en œuvre du projet ; tant en matière de droits fondamentaux que de Santé et Sécurité au travail** ».*

PROBLEMATIQUE

L'inspection du travail, les conciliateurs, et le bureau de la Médiatrice Spéciale du Travail ne disposent pas des moyens et de la formation nécessaires pour prévenir et résoudre les conflits du travail et assurer la conformité des usines textiles avec le droit du travail, en particulier les droits et principes fondamentaux au travail. En outre, ils utilisent des outils souvent dépassés et collaborent peu avec les autres institutions et organisations d'employeurs et de travailleurs. Le gouvernement haïtien doit absolument répondre à un certain nombre de défis pour faire appliquer la loi et protéger les travailleurs de l'industrie textile.

Les conditions de travail, les rapports professionnels, l'emploi, les mouvements de main d'œuvre, l'orientation et la formation professionnelle, le placement, la protection de la santé des travailleurs ainsi que les problèmes de protection sociale font partis de ces enjeux.

STRATEGIE

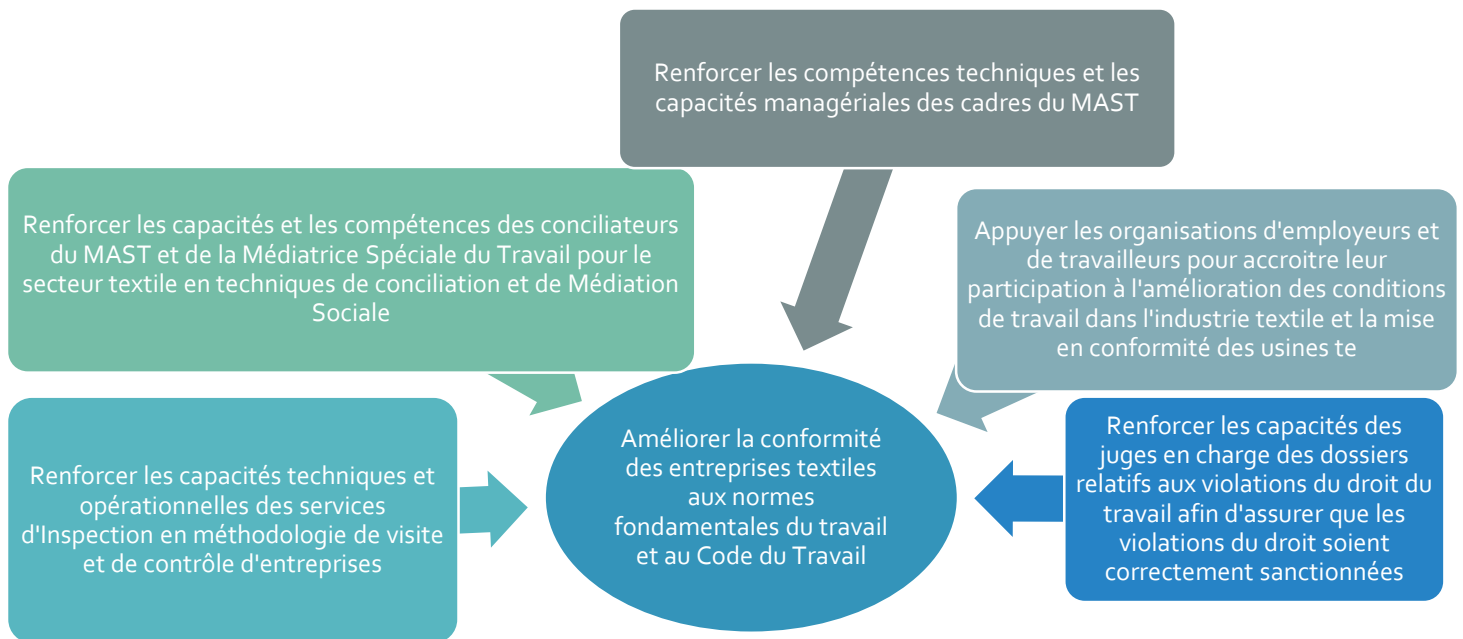
Le BIT contribue à l'amélioration de la conformité des entreprises textiles avec le droit du travail à travers le renforcement de l'administration du travail et de ses services d'inspection en complémentarité avec le programme Better Work Haïti.

Fiche projet

Tout d'abord, le projet renforce les capacités du Ministère et de ses inspecteurs du travail pour rendre plus efficace le contrôle des entreprises textiles. En parallèle, le projet s'assure que les services de conciliation du Ministère et le bureau de la Médiatrice Spéciale acquièrent les compétences nécessaires pour mieux gérer les conflits. Le gouvernement n'étant pas le seul acteur impliqué pour assurer la conformité des usines textiles avec le droit du travail, le projet s'attèle donc aussi à s'assurer que les travailleurs et employeurs s'impliquent davantage dans ce processus de mise en conformité. Enfin, ce système ne peut être viable que si les violations des droits du travail sont correctement sanctionnées. Le projet a donc une dernière composante visant à soutenir la formation des juges en charge de dossiers relatifs aux violations du droit du travail.



Modèle d'intervention :



DES RESULTATS-CLES :

- 18 cadres du MAST, constituant une "Task Force" composée de 11 inspecteurs du travail et 7 autres cadres de la direction du travail ont reçu une formation approfondie en matière d'inspection du travail (santé et sécurité, législation, etc.). Les cadres de la Direction du Travail vont en retour former les autres inspecteurs n'ayant pas bénéficiés des formations permettant ainsi de multiplier l'impact des formations apportées par le BIT.
- Un plan stratégique d'inspection pour le secteur textile a été adopté par le MAST début 2015 et un nouveau plan d'inspection pour 2016 a été développé.
- 90% des usines textiles ont été inspectées par les inspecteurs de la Task Force lors de visites non annoncées ou en tandem avec les conseillers de Better Work.
- Des profils de postes juniors et seniors ont été développés en vue d'accroître la motivation du personnel, de réduire les taux de rotation, et de permettre la progression verticale des carrières au sein de l'inspection du travail.
- 12 conciliateurs ont été identifiés puis formés, en consultation avec le Ministère grâce à l'appui du Service Fédéral de Médiation et de Conciliation des États-Unis.
- Des équipements tels que des ordinateurs portables ont été fournis à la Direction du Travail pour faciliter le travail de la Direction et en particulier des membres de la Task Force.
- Une étude Connaissances, attitudes et pratiques sur les questions des droits fondamentaux au travail et de santé sécurité au travail a été menée auprès des employeurs et travailleurs de l'industrie permettant de déterminer quelles thématiques précises sur lesquelles le projet doit se focaliser pour répondre à leurs besoins

LE PROGRAMME EN BREF

Le donateur : United States Department of Labor (USDOL)

Durée : Novembre 2013 – Juin 2017

Les partenaires : Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), Office de Management des Ressources Humaines (OMRH) et les Organisations de travailleurs et d'employeurs

Contact : Bureau de coordination de l'OIT Haïti - 2 Juvenat 1, Petionville, Haïti

Responsable : Patrice Laventure, laventure@ilo.org